

REPUBLIQUE
FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRAINOU**

DEPARTEMENT
DU LOIRET

SEANCE ORDINAIRE DU vendredi 20 mars 2026

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

L'an deux mil vingt-six, le vingt- mars à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Monsieur PÉPION, Maire.

Date de convocation : le 16 mars 2026

Etaient présents

PÉPION Aymeric, TEMPLIER Thomas, RENIMEL Isabelle, MARTINEZ
Guillaume, AMPE Olivier, BEGIN Marie Véronique, ENGELRIC BERRUET
Denise, GILET Alain, CAULIEZ Patrick, CLEMENT Sylvie, FOUCAULT
Jacqueline, CAILLAULT Laurent, GROULT Isabelle, ETIENNE Christelle,
MASSAMBA MA NKOUSSOU Freddy, ROLAND Fabrice-Claude, JOUSSET
Laëtitia, BLEE Cédric, GROENINCK Laurence, GALLO Maxime, GREZANLE
Aurélie, SAGUERRE DE CESPEDES Virginie, GALLIER François.

Absents représentés

Secrétaire de séance : Christelle ETIENNE

Délibération n° 2026 / 19 – ÉLECTION DU MAIRE

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame FOUCAULT
Jacqueline, la plus âgée des membres du Conseil Municipal. Sur la convocation qui leur a été adressée
par le Maire sortant.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est
procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages,
le plus âgé est déclaré élu ;

.../...



Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 23

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : **12+1**

A obtenu :

- Aymeric PÉPION 23 voix **vingt-trois voix**

Monsieur PÉPION Aymeric, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.


Certifie exécutoire, pour copie conforme,

Le 20 mars 2026

Le Maire,



Aymeric PÉPION

La secrétaire de séance,

Christelle ETIENNE.